RÉGION NORMANDIE

QUALIF Collectif

Permettre à des demandeurs d'emploi d'accéder :

- à une formation qualifiante organisée à temps plein qui doit leur permettre de perfectionner à d’acquérir de nouvelles compétences générales ou professionnelles. L’objectif étant d’accéder à un emploi dans le métier visé et /ou de poursuivre leur parcours de formation en alternance,
- à une formation certifiante organisée à temps plein menant à tout ou partie d’une certification inscrite ou répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)
- à une formation certifiante menant à des titres du CNAM organisée hors temps de travail, dans une logique de capitalisation sur plusieurs années.

Objectifs

Permettre à des demandeurs d'emploi d'accéder à une qualification professionnelle reconnue et/ou diversifier leurs qualifications professionnelles, par le biais de formation de niveau V à I réalisées en centre de formation avec des périodes en entreprise.

Bénéficiaires

Les demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle Emploi

Les personnes sorties du système de formation initiale depuis plus de 9 mois, ou depuis moins de 9 mois mais suivies par la Mission Locale dans le cadre de la plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)

Les demandeurs d'emploi ayant validé leur porjet de formation qualifiante dans le cade du dispositif Orientation de la Région seront prioritaires.

Caractéristiques de l’aide

La Région, avec le soutien du Fond Social Européen pour les actions de formation en temps plein, finance les coûts de formation et la protection sociale des stagiaires et prend aussi en charge la rémunération des stagiaires non indemnisés par Pôle Emploi.

Cofinancé par l’Union européenne avec le fonds social européen (FSE)

